

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS N° 05-07/2023

Objet : Conclusion de la convention ANCV pour le Programme Seniors en Vacances.

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars à 18 heures, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – VEY-FARCE Cathy – JUVENON Marie-Hélène – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – CHIODI Colette – ROBERT Danielle – TRAINEAU Marie-France – LANGA Daniel.

Excusés : ROBIN Christelle – DUBAR Annie

Absents : VANDECASTEELE Corinne – CAMU Géraldine – TEUFERT Éric – BERBEL Laura.

Procuration : ROBIN Christelle à TRAINEAU Marie-France – DUBAR Annie à WOZNIAK Jean-Marie.

VEY-FARCE Cathy a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu les délibérations précédentes portant conclusion d'une convention avec l'ANCV pour le Programme Seniors en Vacances,
- ◆ Vu le projet de convention présenté,

Considérant qu'il est important pour le CCAS de mettre en place à nouveau, pour l'année 2023, un partenariat avec l'ANCV afin de participer au Programme Seniors en Vacances 2023 et d'organiser une nouvelle fois un séjour pour les personnes de plus 60 ans domiciliées sur la commune qui le souhaitent.

Les Membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la vice-présidente à conclure une nouvelle convention avec l'ANCV pour l'année 2023 dans le cadre du programme seniors en vacances.

AUTORISE la vice-présidente à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution du contrat.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 4 avril 2023

Le Président
Fabrice LARUE



La secrétaire de séance
Cathy VEY-FARCE